

PROCESSUS D'EMBAUCHE VILLE DE SAINT-HYACINTHE

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de la Ville de Saint-Hyacinthe et aimeriez en savoir plus sur le processus de recrutement avant de soumettre votre candidature?

Voici les étapes essentielles, les méthodes d'évaluation des candidatures ainsi que des conseils pour vous aider à bien vous préparer, en fonction de la catégorie d'emploi.



Étape 1 : présélection des candidats

Une première évaluation de votre candidature est réalisée à partir des informations présentes dans votre curriculum vitae. Nous choisissons les candidatures qui correspondent le mieux aux exigences du poste en matière d'expérience et de formation. Pour les postes syndiqués, nous respectons les règles établies par les conventions collectives. Lorsque votre candidature a été transmise, vous recevrez un courriel de confirmation provenant de la Direction des ressources humaines.

Étape 2 : entrevue téléphonique et tests

Lorsque la Direction des ressources humaines retient votre candidature, la personne mandatée au recrutement vous contactera pour procéder à une courte entrevue de présélection par téléphone.

Conseil : veillez à vous trouver dans un endroit calme et isolé. Cela vous aidera à répondre efficacement aux questions du recruteur. N'hésitez pas à suggérer de reporter l'entretien si le moment ne vous semble pas opportun.

Selon le poste à pourvoir, certains tests peuvent être requis, notamment un test de français ainsi que des évaluations sur la suite Microsoft Office (Word, Excel et PowerPoint). Le recruteur vous informera des tests en ligne à réaliser si cela s'applique au poste pour lequel vous avez postulé.

Conseil : pour maximiser vos chances de réussite, prenez le temps de vous familiariser à nouveau avec les logiciels de la suite Office. Concernant le test de français, vous pouvez vous entraîner grâce aux nombreux tests gratuits disponibles en ligne.

Étape 3 : entrevue en personne

Pour une entrevue visant un poste permanent, la présence de trois cadres est obligatoire : un représentant de la Direction des ressources humaines et deux cadres du service concerné par le poste. Un courriel de convocation vous sera envoyé avec les informations suivantes : la date de l'entrevue, l'heure et le lieu.



Conseil : si vous ne trouvez pas votre courriel de convocation, vérifiez votre boîte de courriels indésirables. N'oubliez pas de confirmer votre présence ou non comme demandé dans le message.

Étape 4 : vérification préemploi, test psychométrique et test médical préemploi

Tous les candidats sélectionnés suivant une entrevue doivent remplir un formulaire d'autorisation et de vérification préalable à l'emploi. Le recruteur réalise les vérifications et intègre les résultats dans le dossier du candidat.

Pour certains postes, il se peut que le candidat doive passer un test psychométrique ou un examen médical préalable à l'emploi. Le cas échéant, le recruteur vous informera si ces tests sont nécessaires pour votre fonction convoitée.

Étape 5 : 2e entrevue en personne

Une deuxième entrevue peut avoir lieu, en particulier pour les postes cadres. Cette rencontre supplémentaire vise à approfondir la connaissance du candidat et à revisiter certaines questions afin de clarifier des points, ce qui permettra ensuite au comité de sélection de se positionner concernant l'embauche du candidat.

Étape 6 : recommandation d'embauche au Conseil

Selon un calendrier des séances établi par la Ville de Saint-Hyacinthe, la Direction des ressources humaines dépose un rapport de recommandation d'embauche. Les élus municipaux prendront connaissance de ce rapport en séance plénière et annonceront en séance publique l'embauche officielle. La Direction des ressources humaines vous tiendra informée du cheminement de votre candidature tout au long du processus.

Vous êtes maintenant prêts(es) !

Faites vite !

C'est votre chance de faire partie de l'équipe de la Ville !

